

**ÉDUCATION AUX MÉDIAS, À L'INFORMATION ET À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE :
SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE
LE CELSA SORBONNE UNIVERSITÉ ET L'ARCOM**

Karine Berthelot-Guiet, directrice du CELSA Sorbonne Université, et Roch-Olivier Maistre, président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), ont signé, ce jour, une convention destinée à renforcer les coopérations entre la grande école de communication et de journalisme et le régulateur dans le domaine de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique.

L'Arcom a souhaité nouer un partenariat stratégique avec le CELSA et ses formations afin d'accroître sa visibilité auprès des étudiants, de mettre en place des actions pédagogiques et de recruter des stagiaires, apprentis et collaborateurs formés au CELSA. Les échanges réguliers entre le CELSA et l'Arcom ont démontré une très grande communauté d'intérêts sur les enjeux de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique.

« La signature de cette convention est un projet auquel tenait particulièrement l'Arcom, car nous avons fait de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique une priorité de notre feuille de route ; en créant un département dédié à cet enjeu et en incitant nos seize antennes territoriales à s'emparer du sujet partout sur le territoire, pour nouer des relations avec les représentants locaux de l'Éducation nationale et les médias engagés sur cette thématique. Je suis convaincu qu'à l'heure où les fausses informations prolifèrent, où les usages numériques se transforment, où le modèle économique des médias évolue, l'éducation à l'information est un enjeu démocratique et social majeur. L'Arcom est particulièrement heureuse de s'engager dans ce partenariat aux côtés du CELSA qui est une grande école publique de journalisme et de communication, qui délivre une formation d'excellence aux futurs professionnels des médias et dont l'ouverture sur le monde et sur les transformations de notre paysage médiatique n'est plus à démontrer » souligne Roch-Olivier Maistre, président de l'Arcom.

Le CELSA, École interne à Sorbonne Université, membre de la Conférence des Grandes Écoles, souhaite développer sa coopération avec les milieux institutionnels, socio-économiques et associatifs dans le cadre de sa mission plurielle : de formation alliant savoirs théoriques, savoir-faire professionnels et méthodologies universitaires en sciences humaines et sociales et en sciences de l'information et de la communication ; d'insertion professionnelle de la communauté étudiante en travaillant en proximité avec les acteurs de l'emploi.

« La mise en place d'un partenariat stratégique entre l'Arcom et le CELSA constitue l'heureux aboutissement d'échanges réguliers et fructueux entre nos deux institutions. Il témoigne d'une communauté d'intérêts pour les enjeux de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique. L'expertise reconnue de l'Arcom sur ces questions a naturellement vocation à consolider les missions de formation et d'insertion professionnelle auxquelles le CELSA est tout particulièrement attaché. Dans un environnement social, politique et culturel en constantes mutations, il apparaît crucial de cultiver une attention partagée sur ces enjeux de représentation et de régulation médiatiques, sur la préservation d'une offre audiovisuelle pluraliste et sur la défense de la liberté de création. C'est avec grand enthousiasme que les équipes pédagogiques et administratives des départements « Entreprises & Institutions », « Médias » et « Journalisme » s'engagent aux côtés de l'Arcom dans le cadre des

Contacts presse

Arcom : Sara Cheyrouze - 01 40 58 36 17 - sara.cheyrouze@arcom.fr - https://twitter.com/Arcom_fr

CELSA : Marie Lesiak - 01 46 43 76 19 - marie.lesiak@sorbonne-universite.fr - https://twitter.com/CELSA_Officiel

actions pédagogiques qui seront conduites auprès des publics étudiants et de collaborateurs du CELSA » déclarent conjointement Isabelle Lebreton-Falezan et Thierry Devars, enseignants-chercheurs au CELSA et responsables des masters impliqués dans ce partenariat.

Par cette convention, le CELSA et l'Arcom prennent des engagements forts sur :

- 1) **La diffusion de ressources pédagogiques** qui traitent d'enjeux tels que les représentations médiatiques (les questions d'égalité, de diversité, de droits et libertés etc.), l'exposition aux écrans, le respect du droit d'auteur, la promotion de l'offre légale et les usages responsables d'internet.
- 2) **L'organisation de formations à destination des étudiants et l'accueil d'étudiants ou de professeurs pour des stages d'immersion ainsi que d'apprentis.**
- 3) **Le développement d'actions pédagogiques relatives à l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique dans le cadre des départements « Médias », « Entreprises et institutions » et « Journalisme » du CELSA.**
- 4) **La participation de l'Arcom aux forums virtuels de recrutement organisés par le CELSA en vue du recrutement des stagiaires, apprentis et jeunes diplômés.**
- 5) **La collaboration des membres de l'Arcom et du CELSA à des productions académiques ou pédagogiques autour de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique.**

L'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique constitue un enjeu fort, avant tout pour les jeunes étudiants, futurs professionnels des métiers de la communication et de l'information. Le CELSA et l'Arcom, par cette nouvelle convention, affirment leur volonté d'outiller chacun et chacune des clés de compréhension et d'analyse de l'information.

A propos du CELSA Sorbonne Université

École interne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, grande école publique de journalisme et de communication reconnue par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), le CELSA, École des hautes études en sciences de l'information et de la communication, accueille des étudiant(e)s et des apprenant(e)s de formation professionnelle continue sélectionné(e)s à partir de leurs qualités de réflexion et de leur engagement et forme des professionnels de haut niveau en associant l'acquisition de la maîtrise pratique et la formation à la recherche et par la recherche. Chercheurs et chercheuses, professionnel(le)s, étudiant(e)s et apprenant(e)s y pensent les métamorphoses de la communication et des médias, dans la perspective de temps long et avec une attention précise aux phénomènes les plus contemporains.

Les formations, de la licence au doctorat, en passant par de nombreuses options de master professionnel, tirent parti du groupe de recherche du CELSA, le GRIPIC, équipe de référence qui développe une théorie des processus d'information et de communication conceptuellement étayée et ancrée sur un travail précis d'observation des situations, des dispositifs et des pratiques.

A propos de l'Arcom

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

S'agissant de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique, l'Arcom mène des actions auprès des acteurs de l'audiovisuel et du numérique qu'elle régule, des responsables éducatifs, des publics scolaires et des professionnels (pour toutes les questions relatives au droit d'auteur). Pour ce faire, elle déploie son action autour de trois axes : l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique (présenter l'univers audiovisuel, proposer des ressources pédagogiques, sensibiliser au droit d'auteur et promouvoir les offres donnant légalement accès aux contenus culturels et sportifs) ; l'éducation par les médias (valoriser les actions menées par les chaînes de télévision, de radio et les plateformes en matière d'éducation, les ressources pédagogiques qu'elles mettent en ligne sur leurs sites, etc.) ; l'éducation par l'usage des médias (encourager au développement de médias scolaires et proposer un accompagnement).

Contacts presse

Arcom : Sara Cheyrouze - 01 40 58 36 17 - sara.cheyrouze@arcom.fr - https://twitter.com/Arcom_fr

CELSA : Marie Lesiak - 01 46 43 76 19 - marie.lesiak@sorbonne-universite.fr - https://twitter.com/CELSA_Officiel